

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Désaffectation et déclassement du domaine public intercommunal

Par arrêté intercommunal n° 26-504 en date du 21 avril 2026, la communauté d'agglomération du Pays de Meaux a décidé de soumettre à enquête publique le projet de désaffectation et de déclassement d'une emprise appartenant au domaine public intercommunal située sur le Parc d'Activité du Pays de Meaux (PAPM) à Villenoy, en vue de sa cession pour permettre la création d'une voie d'accès privé au lot 3 de l'ilot 6 du PAPM.

L'enquête publique se déroulera du 6 mai 2026 au 20 mai 2026 inclus.

M. Joël CHAFFARD est désigné comme Commissaire Enquêteur.

Le siège de l'enquête est fixé au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux (à la mairie de Meaux) - Place de l'hôtel de Ville Jacques Chirac – BP 227 – 77100 Meaux.

Le dossier et le registre d'enquête sont tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête publique :

- à la Mairie de Meaux, Place de l'Hôtel de Ville Jacques Chirac,
- au service urbanisme de la commune de Villenoy, 73 rue Aristide Briand,
- sur le site internet de l'agglomération : <https://www.agglo-paysdemeaux.fr/economie/enquetes-publiques/enquete-publique-declassement-dune-emprise-publique-intercommunale-sur-le-parc-dactivite-du-pays-de-meaux>,

afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner ses observations éventuelles.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public pendant un an au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux, Direction de l'action économique et sur le site internet du Pays de Meaux, à l'adresse précédemment citée.

La Direction de l'action économique se tient à disposition du public pour toutes demandes d'informations.